

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE DU MULERA.

Ruhengeri, le 4 Avril 1928.

No. 90/Fin.

Monsieur le Résident,

Subsidiairement a votre lettre No. 547/Fin. du 30 Mars 1928, j'ai l'honneur de porter a votre connaissance qu'il ne m'est pas possible d'effectuer un envoi de fonds au Sous-Comptable de Kigali, d'ici un mois.

Le Poste est dépourvu de monnaie par suite des besoins d'alliage inférieur pour les achats de vivres et l'on espere la rentrée prochaine de l'impôt de capitation 1928 pour faire face a toutes ces dépenses.

Je me permets de vous rappeler que les jetons Impot Bétail 1927 ne nous sont pas encore parvenus et que la rentrée de cet impot ne se fait pas facilement.

Pr. le Délégué en route,
L'Adjoint, V. Boca

V. Boca

A Monsieur le Résident du Ruanda.

K I G A L I .

RUHENGERI



24000